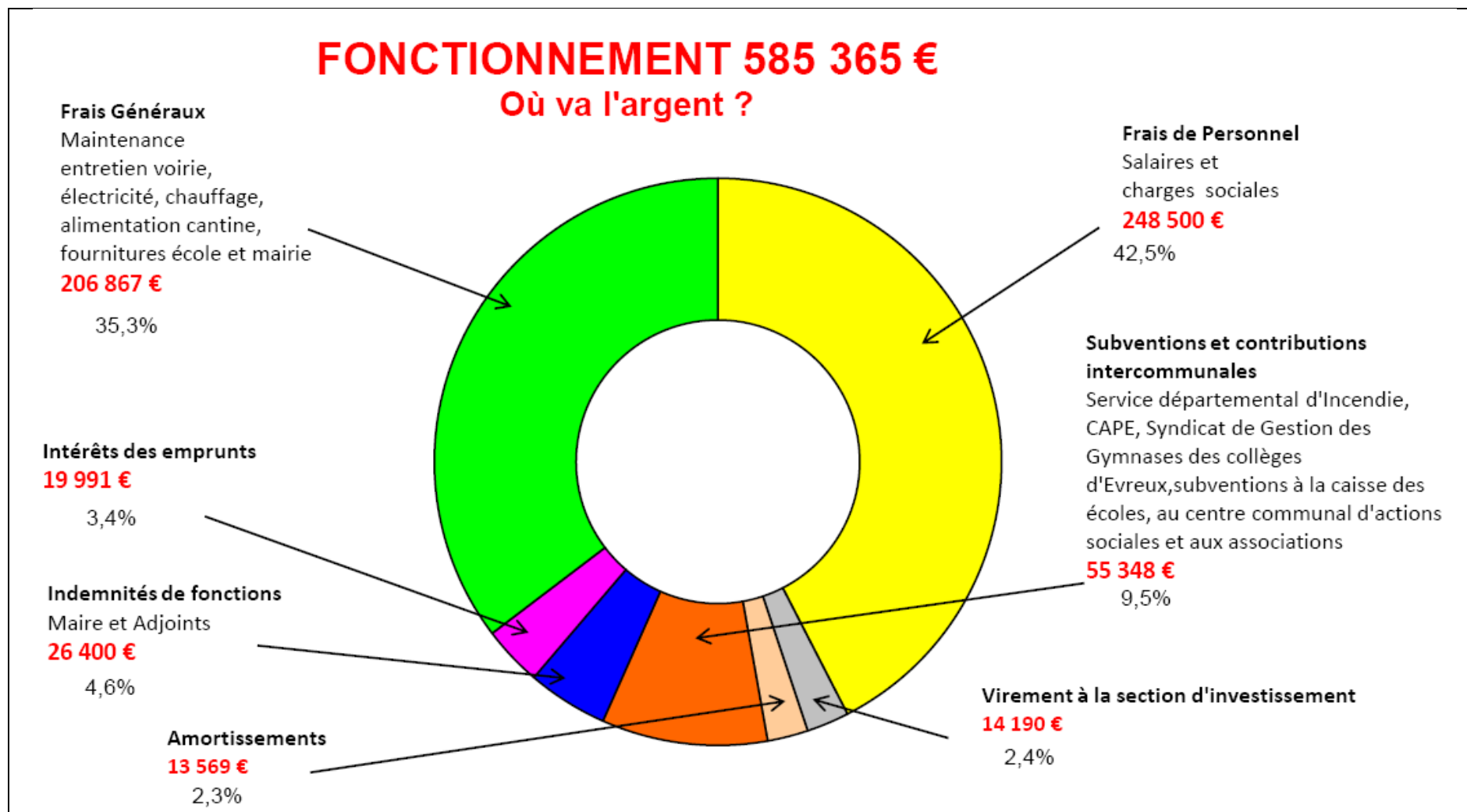


## Budget 2011 : Fonctionnement : d'où vient l'argent ?

Cette année, Le Conseil Municipal, vigilant pour ce qui concerne la baisse des dotations de l'état a maintenu les taux des taxes au niveau de 2009 et 2010 :

- Foncier bâti : 23,39 %
- Foncier non bâti : 51,25 %
- Taxe d'habitation : 9,10 %
- T.L.E : 3,00 %

Excédents 2009	4 121 €	0,7%
Remboursements d'assurances	1 000 €	0,2%
Recettes des services (cantine, garderie...)	63 450 €	10,8%
Impôts et taxes	256 811 €	43,9%
Subventions (Etat, CG, Scolarité St Vigor...)	228 243 €	39,0%
Produits de gestions courantes (Loyers, Placements)	31 740 €	5,4%
<b>Total des recettes</b>	<b>585 365 €</b>	<b>100,0%</b>



## Budget 2011 : Investissement : d'où vient l'argent ?

Cette année, nous mettons l'accent sur :

- La voirie, de part sa réfection, mais aussi de part son entretien classique.
- La réfection importante de différents ouvrages : barrages, cimetière ...
- Le développement de notre cadre de vie.

Excédent de fonction. capitalisée	221 962 €	36,7%
Virement de la section de fonctionnement	14 190 €	2,3%
Subventions, Cautionnement	64 069 €	10,6%
Cessions d'actifs	176 518 €	29,2%
Récupération de la TVA 2008	23 912 €	4,0%
Taxe Locale d'Equipement	4 025 €	0,7%
Emprunt (il ne sera réalisé que si nécessaire)	100 000 €	16,5%
<b>Total des recettes</b>	<b>604 676 €</b>	<b>100,0%</b>

